



5 QUESTIONS SUR LA COMMUNE NOUVELLE

Le projet de création d'une commune nouvelle avance. Les Villes d' Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy et Seynod ont décidé d'étudier ensemble leur rapprochement.

Découvrez dans ce document les réponses aux principales questions que vous vous posez sur cet ambitieux projet de territoire.



1 POURQUOI FUSIONNER ?

Depuis plusieurs années, la France a engagé **un important travail de réorganisation du territoire national**, tant à l'échelle des régions, des communautés de communes, que des communes et favorise le rapprochement de ces dernières. Outre cette participation à un mouvement national, la fusion de communes représente aujourd'hui une réelle opportunité qui doit se traduire dans un véritable projet de territoire. Une fusion de nos communes permettrait :

- > **le maintien d'un bon niveau** de services publics et d'investissements, afin de préserver notre modèle économique et social, que chacune de nos communes serait incapable de maintenir seule ;
- > **des économies de gestion** par le regroupement de moyens et le maintien d'un niveau de fiscalité maîtrisé ;
- > **un aménagement et un développement équilibrés** de notre territoire (équipements, logements, entreprises...).

La commune nouvelle de plus de 120 000 habitants pourra alors peser comme un acteur clé tant au niveau de la C2A qu'au niveau de la grande région Rhône-Alpes-Auvergne.

2 POURQUOI SE REGROUPEUR À 6 ?

Les réflexions menées sur la fusion à 13 communes ne se sont pas concrétisées mais elles ont permis d'engager une dynamique pour **mieux organiser notre territoire.**

Alors que le périmètre de la Communauté d'Agglomération d'Annecy (C2A) va s'agrandir à partir de 2017, en application de la réforme territoriale, il est important de **renforcer le centre de la future nouvelle Agglomération** qui pourrait compter environ 200 000 habitants.

Les 6 communes qui travaillent ensemble à la création d'une « commune nouvelle » - Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Meythet, Pringy et Seynod - représentent le cœur de l'agglomération, **un territoire cohérent qui correspond davantage à la vie quotidienne des habitants.**



3

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES AVANT LA FUSION ?

L'objectif du travail engagé à ce stade est d'aboutir à la création de la commune nouvelle au **1^{er} janvier 2017**.

D'ici là, les 6 communes sont au travail. **11 groupes de travail** ont été mis en place sur les thématiques clés liées à la fusion. Ils visent à recenser et évaluer l'ensemble des politiques existantes dans les 6 communes concernées et d'**élaborer un projet de territoire cohérent**, respectant les objectifs de maintien d'un bon niveau de service public d'une part et d'économies de gestion d'autre part.

En parallèle, à partir de mars, des ateliers participatifs sont organisés **dans chacune des communes** afin de présenter le cadre de la fusion et de permettre aux habitants de s'exprimer sur la commune nouvelle.

C'est une fois ce travail mené que les communes pourront décider définitivement de poursuivre leur engagement vers la constitution de la commune nouvelle et d'aller plus loin dans la définition de son organisation.

4

QUE VONT DEVENIR LES 6 COMMUNES ET LES ÉLUS ?

Pour respecter l'histoire de ce territoire et l'identité de chacun, **chaque commune existante sera dotée du statut de commune déléguée** avec un conseil, un maire délégué, des adjoints au maire ainsi que des moyens financiers pour continuer à mener différentes missions de proximité immédiate.

Afin d'assurer la continuité du travail engagé par chacune des municipalités, la commune nouvelle sera administrée, jusqu'à la fin du mandat en 2020, **par un conseil municipal composé de l'ensemble des 202 conseillers municipaux actuels des communes regroupées**. Les élus resteront donc inchangés pour le présent mandat.

5 COMMENT S'INFORMER ET DONNER SON AVIS ?

Les habitants des 6 communes seront informés et associés tout au long du processus de travail, c'est une volonté forte des élus. Différents moyens d'information seront ainsi déployés sur l'ensemble du territoire concerné. D'ors et déjà vous pouvez :

> Vous informer sur le site Internet

Foire aux questions, principes et grandes étapes de la fusion, dates des ateliers participatifs, etc. Retrouvez sur ce site l'ensemble des informations importantes du projet.

www.lacommunenouvelle.fr

> Participer aux ateliers organisés dans votre commune

Afin de vous informer mais également de vous exprimer sur le projet, des ateliers participatifs sont organisés dans votre commune.

Ces ateliers ouverts à tous, sans inscription, permettront aux habitants de travailler ensemble, par table, sur les principales thématiques liées à la fusion, avant de partager ces éléments lors d'un temps de restitution.

Annecy

Le 16 mars 2016 - 19h

Salle des Allobroges, boulevard du Fier (Arcadium)

Annecy-le-Vieux

Le 21 mars 2016 - 18h30

Espace Rencontre

Cran-Gevrier

Le 17 mars 2016 - 18h30

Salle René Honoré, 5 rue Georges Brassens

Meythet

Le 22 mars 2016 - 18h30

Salle polyvalente

Pringy

Le 14 mars 2016 - 20h

Salle d'animation, chef lieu

Seynod

Le 23 mars 2016 - 18h30

En Mairie, salle de convivialité

